Levie

Le foyer-logement veut se médicaliser

Superbe bâtisse, le foyer-logement "Marie de Peretti" s'ouvre sur la vallée du Rizzanese et sur le coquet village de Levie. Il héberge une vingtaine de personnes âgées qui disposent de confortables studios de 30 m² avec terrasse. Onze employés y travaillent. Dirigé par M. Stéphane de Rocca-Serra, il est géré par une association issue de l'A.D.M.R Corse du Sud que préside Mme Dominique Susini.

L'assemblée générale s'est tenue dans la salle de vie en présence d'une quarantaine de personnes dont le maire de Sainte-Lucie de Tallano, François Giacomoni (président du comité de développement), le maire de Mela Mme Chiaverini, des infirmiers et des représentants de mouvements associatifs.

En compagnie de M. Jean Antoine Pietri, directeur de l'A.D.M.R Corse du Sud, Mme Susini et M. de Rocca Serra ont dressé, devant un ardent feu de bois, le bilan du foyer et ses perspectives.

Ce bilan est éloquent : le taux de remplissage a progressé de 47% en 1989, à 81% en 1990 pour atteindre 98% en 1991. Le foyer ne souffre nancier. Le foyer ne fait pas de critère de sélection, autrement dit, on ne regarde pas si la personne a les moyens de payer les 270 F. de pension par jour. "*Par éthique*", explique le présidente de l'A.D.M.R. Si par exemple, le pensionnaire n'a vent.

Mme Dominique Susini et Stéphane de Rocca-Serra ont présenté le bilan du foyer. (Photo Henri Nicolai)

Le jeune directeur de l'établissement a dessiné le profil des pensionnaires : "*Nous avons une partie de la clientèle qui demeure en permanence au foyer, une clientèle hivernale et enfin une clien-*

du 4e âge, qui s'accentue avec le temps puisqu'on vieillit de plus en plus longtemps, conduit les responsables à envisager la médicalisation du foyer. Un agréement a été déposé et l'accord de l'Etat est quasiment acquis car il joue en

mation et le recrutement d'un personnel aide-soignant mais cela a bien été précisé "*en partenariat avec les infimiers qui travaillent dans l'Alta-Rocca*".

A ce nouveau service, il faut en ajouter deux autres. Désireux d'être un acteur du développement social (ce qu'il est déjà) le foyer inaugurera cette année un service de repas à domicile pour les personnes âgées de Levie et des communes limitrophes et mettre en place un système de télé alarme.

Héberger les personnes âgées cela veut dire aussi leur permettre de mener une vie assez active et intéressante. Ainsi le foyer vient de recruter une animatrice Mlle Nathalie Saunier qui apportera beaucoup à la qualité de vie des pensionnaires. Par ailleurs, ces dernières tricoteront durant l'hiver des vêtements chauds pour les enfants de Roumanie.

Sans vouloir brosser les poils dans le sens où ça fait plaisir, le foyer Marie de Peretti est appelé à jouer un rôle d'exemple pour la Corse rurale. La preuve : M. Christian Genasi, maire de Sermano, envisage de créer une structure comparable dans ce petit vil-

Levie : un centre d'hébergement pilote

Le centre d'hébergement pour personnes âgées de Levie a ouvert ses portes. Il dispose de vingt-deux lits et offre, incontestablement, un accueil personnalisé susceptible de préserver, à long terme, l'autonomie, la santé et le bien-être de nos anciens.

Un accueil de jour est également possible, puisque le centre met à la disposition des personnes intéressées un service d'animation et de restauration. De plus, il a été conçu par l'Association d'aide à domicile de Mme Dominique Susini comme un outil de travail pouvant favoriser l'animation entre des générations différentes.

En fait, il s'agit de la concrétisation d'un projet pilote, fruit de deux enquêtes sur le terrain ayant démontré que le maintien à domicile a ses limites en moyenne montagne.

De plus, la désertification interdit souvent le jeu des solidarités familiales ou de voisinage. Si bien que de nombreuses personnes âgées ont le choix entre l'isolement ou l'« exil » vers la ville ou même le continent...

La conception microrégionale du centre de Levie, qui intéresse seize communes, vise donc à favoriser le respect de l'environnement socioculturel des personnes âgées.

Dernière précision : l'association de Mme Dominique Susini, uniquement composée de bénévoles, a permis la création de treize emplois en Alta-Rocca. Ce n'est pas rien, en ces temps sociaux maussades...

Pour tout renseignement, s'adresser à la direction du centre d'hébergement (tél. 95.78.41.81) ou à l'assistante sociale de secteur (tél. 95.78.40.15).

J.-C. L.

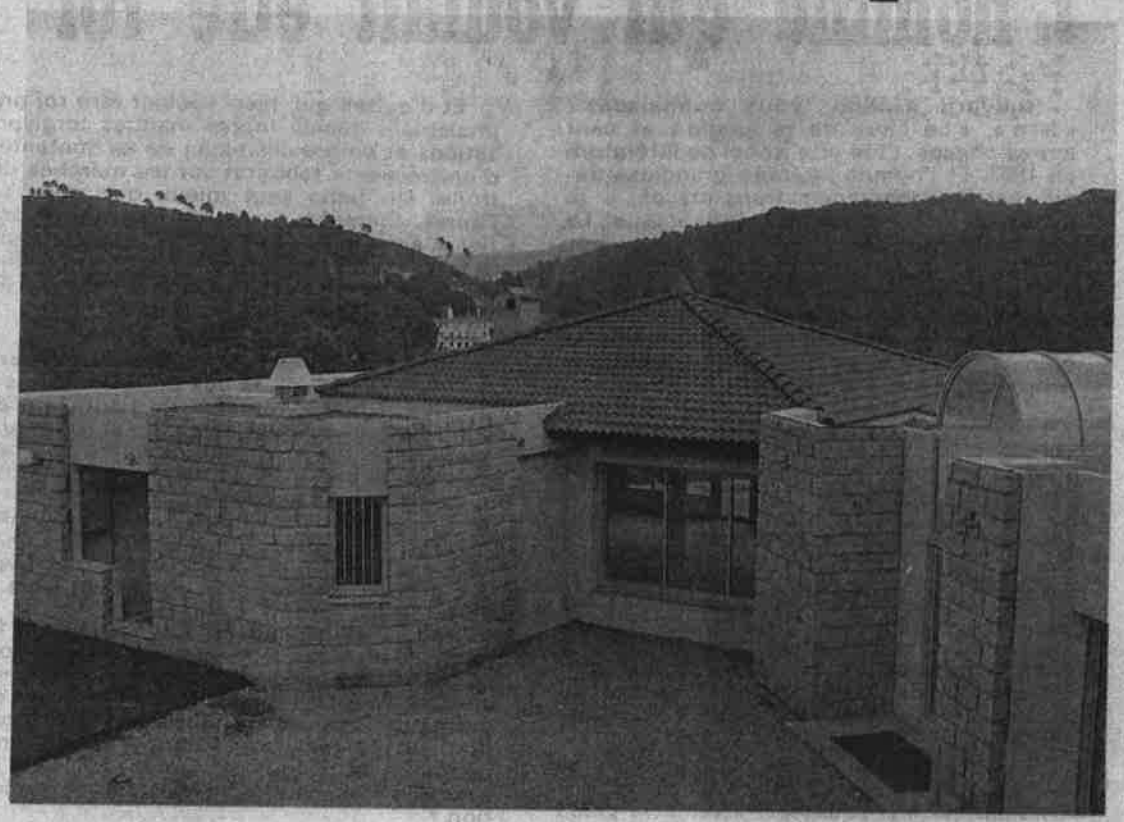

A quelques jours de l'ouverture. (Photo J.-C. L.)

9 023 13 11 601 0 2419

24 Janvier 1989

Nouveau "lieu de vie" en Alta-Rocca

A Levie, un centre d'hébergement pour personnes âgées, ouvert dans quelques jours

L'Alta Rocca s'est dotée d'un nouveau lieu de vie avec la réalisation à Levie d'un centre d'hébergement pour personnes âgées. Ainsi, c'est au mois de janvier que l'association d'Aide à domicile en milieu rural de l'Alta Rocca présidée par Mme Dominique Susini, verra ses efforts récompensés avec l'ouverture de cette structure.

Une structure dont le besoin a été révélé par deux enquêtes successives menées en concertation avec le service social de la Mutualité sociale agricole qui a su intégrer le "social" dans une démarche de développement local.

L'objectif a pu paraître paradoxal. Comment, en effet, concilier le "maintien à domicile" mission première de l'Association avec l'"hébergement collectif".

En fait, les deux enquêtes et expérience du terrain ont démontré que le maintien à domicile avait ses limites, et ce, quelle que soit la qualité du service d'aide ménagère. Des limites qui procèdent en majeure partie du processus de désertification commun à toutes les zones de la moyenne montagne, qui interdit en maints endroits de faire jouer les solidarités de voisinage voire même les solidarités familiales; d'où l'isolement de nombre de personnes âgées notamment en période hivernale vers les centres urbains de l'Ile et souvent du Continent.

Le besoin était revélé et défini, restait à élaborer une réponse en totale adéquation avec les attentes des personnes âgées. Aussi, devait s'engager une longue période de réflexion de concertation et de négociation afin de déterminer la philosophie du projet, son montage juridique et financier.

Très vite, le projet devint "projet-pilote" de par sa conception microrégionale, sa capacité d'accueil et sa polyvalence.

Conception micro-régionale

La dimension micro-régionale du centre est indéniable. Sans doute est-ce lié au fait que l'Alta Rocca est une véritable micro-région naturelle dotée d'une triple identité: identité historique, culturelle et socio-économique qui permet de faire jouer pleinement toutes les solidarités et toutes les responsabilités.

Ainsi, c'est spontanément que dès 1978, le monde associatif s'est rapproché des 16 élus locaux de l'Alta-Rocca et des socio-professionnels pour une réflexion commune.

La volonté affirmée des 16 communes, associée aux compétences des socio-professionnels du secteur (assistante sociale MSA et agent de développement du Parc naturel régional) permit aux bénévoles de l'Association de mener ce projet et de convaincre les hautes instances administratives.

Le Centre d'hébergement dispose de 22 lits. C'est donc une petite structure qui a été retenue. Certes, les enquêtes avaient révélé un besoin plus important mais la prudence a commandé dans l'interprétation des pourcentages.

En outre, l'Association a refusé d'emblée l'idée d'une grande structure afin de respecter l'environnement socio-culturel des personnes âgées et de leur réserver un accueil personnalisé susceptible de préserver à long terme leur autonomie gage de leur santé et de leur bien être.

Polyvalence du centre

La vocation première du centre est sans nul doute d'assurer un hébergement des personnes âgées notamment en période hivernale. A cet hébergement sera cependant associé un "accueil de jour" avec un service de restauration et d'animation. Les personnes âgées le désirant, pouvant ainsi regagner leur domicile chaque soir.

Outre ces services, le centre a été conçu comme un outil de travail devant permettre à l'Association en collaboration avec la MSA et d'autres organismes éventuels de développer l'animation inter générations et de rétablir le service de portage de repas à domicile en fonction de la demande.

La conception architecturale du Centre et son implantation à Lévie permettront aisément d'ouvrir le centre à la micro région, et d'en faire un véritable lieu de rencontre et d'échanges.

Maintenir les personnes âgées dans leur micro-région revêt un triple intérêt: social, culturel (c'est le maintien des racines) économique (frein à la désertification par le maintien des personnes âgées et les 7 créations d'emploi.

A noter que l'association animée uniquement par des bénévoles aura ainsi créé 13 emplois en Alta-Rocca (travailleuse familiale, aides ménagères et personnel du centre).

Un article plus technique suivra sur les aspects administratif, juridique et financier du centre, mais déjà, il nous faut souligner l'engagement de l'OPHLM de la Corse du Sud, du Conseil général de la Corse du Sud, de l'Assemblée régionale et de la DASS d'Etat et bien entendu de la MSA.

Pour tout renseignement relatif à l'hébergement et aux conditions d'entrée s'adresser au directeur 95.78.41.81 ou à l'assistance sociale de secteur: 95.78.40.15

LA CORSE 29 Décembre 1988